

Fried (Guillaume), *Les plantes messicoles et les plantes remarquables des cultures en Alsace. Atlas écologique et floristique*

Strasbourg, Société Botanique d'Alsace, 172 p., 2009

Théo Trautmann



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/511>

DOI : [10.4000/alsace.511](https://doi.org/10.4000/alsace.511)

ISSN : 2260-2941

Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2009

Pagination : 543-545

ISSN : 0181-0448

Référence électronique

Théo Trautmann, « Fried (Guillaume), *Les plantes messicoles et les plantes remarquables des cultures en Alsace. Atlas écologique et floristique* », *Revue d'Alsace* [En ligne], 135 | 2009, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/alsace/511> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/alsace.511>

d'Offendorf en 1974 inaugurent l'époque des désillusions et conduisent finalement à la fermeture de la raffinerie d'Herlisheim en septembre 1984. S'il reste de cette vague d'industrialisation « de belles réussites, néanmoins », Pierre Perny, à l'instar d'André Bord, son préfacier, se désole de ce bilan mi-figue mi-raisin qui n'est pas flatteur si on le compare à la manière dont les Allemands ont su valoriser l'axe rhénan : « Les chiffres sont terribles pour nous ». Et le succès de *Baden Airpark*, à un ou deux kilomètre du site prévu sur le rive gauche en 1972, attise les regrets sur les « erreurs » commises en 1972.

L'ouvrage est solidement documenté, reposant sur des sources dispersées, publiques ou privées, notamment des archives d'entreprises. L'auteur prend soin de replacer chacun des sujets qu'il aborde dans son contexte historique : on trouvera ainsi d'utiles notices rétrospectives sur nombre d'entreprises présentes dans le Ried-Nord (la « Jute » à Bischwiller, Vestra, Rohm and Haas, Polymer, Dow Chemical, Roquette Frères, etc.). On peut regretter en revanche la longueur des citations, qui s'étendent parfois sur deux pages, voire plus. Ce qui est gagné en valeur documentaire est perdu en agrément de lecture...

Nicolas Stoskopf

FRIED (Guillaume), *Les plantes messicoles et les plantes remarquables des cultures en Alsace. Atlas écologique et floristique*, Strasbourg, Société Botanique d'Alsace, 2009, 172 p.

Cet atlas floristique est un travail présenté dans le cadre d'un mémoire pour l'obtention du titre d'Ingénieur de technique agricole de l'ENESAD de Dijon. Le volume a pour objet la présentation de l'état des lieux des espèces floristiques liées aux champs cultivés en Alsace, espèces autrefois banales et devenues aujourd'hui rares à très rares, certaines ayant même disparu. La première partie est une introduction à l'ensemble de la problématique concernant ce type de flore, et la deuxième partie présente un groupe de 85 espèces réparties en 25 familles. A travers des fiches d'identification mentionnant outre les noms scientifiques, français et vernaculaires, également le type biologique, la répartition, les caractères indicateurs, l'écologie, la phytosociologie, la fréquence, le statut, la répartition régionale, les menaces et les usages. Chaque page de texte identificateur est de plus accompagnée d'une photo et d'une carte de répartition, le tout dans un souci d'absolue précision. Pourquoi 85 espèces ? Elles comportent les 62 espèces qui font partie du « Plan national d'Action pour la conservation des plantes messicoles » (comprenant 107 espèces au total), qui est placé sous l'autorité de la Direction de la Nature et des Paysages du Ministère de l'Ecologie, complétées de 23 plantes liées aux cultures se trouvant dans le corpus des plantes à graines intégrées par la SBA dans la Liste Rouge de la nature menacée en Alsace (ODONAT, 2003).

L'étude rappelle que l'Alsace est encore censée être une des régions les plus riches en messicoles, ce qui est a priori étonnant quand on considère les kilomètres carrés

de steppe maïsicole qui équivaut à un désert biologique. Beaucoup de ces espèces aujourd'hui menacées étaient déjà présentes dès le Néolithique (archéophytes), d'autres font partie des introduites entre le XV^e-XVI^e siècle et le XIX^e et le début du XX^e siècle (néophytes) et ne relèvent pas toutes de la catégorie des messicoles. L'auteur prend bien soin de départir les espèces entre elles quant à leur statut respectif, tant par catégorie que par région géographique. Ainsi présente-t-il successivement 4 tableaux, le premier indiquant 27/85 espèces en situation précaire au niveau national, dont 15 espèces étaient considérées comme disparues en 2004, le 2^e, 21/85 espèces à surveiller au niveau national, avec 4 espèces considérées comme disparues en 2004. Dans ce tableau, pour 2 espèces, l'Ail à tête ronde et l'Épiaire annuelle, les dernières dates d'observation respectivement indiquées sont 2004 et 2008. De fait, elles ont été revues en 2007 et en 2009 (SBA). Le tableau 3 mentionne les 14/85 espèces qui sont plus ou moins stables au niveau national et le tableau 4 les 23/85 espèces qui font partie de la Liste Rouge des plantes menacées d'Alsace, avec 2 espèces considérées comme disparues en 2004.

Parmi les 85 espèces faisant l'objet de cette étude, la plus grande partie se range effectivement dans les messicoles, c'est-à-dire parmi les plantes accompagnant les moissons ou habitant parmi les céréales. Une petite part partage avec les précédentes les mêmes difficultés de survie, mais n'occupent pas les mêmes milieux. Ce sont des rescapées de champs cultivés (ou d'autres milieux) qui se réfugient dans les vignobles (ou des habitats particuliers plus restreints), ainsi par exemple et à titre emblématique la Gagée des champs, la Tulipe dite des vignes, la Queue-de-souris, et un certain nombre d'entre elles bénéficie d'un statut de protection nationale ou régionale. La Gagée des champs (*Gagea villosa*) est un géophyte à bulbe en voie de raréfaction progressive aimant les sols limono-argileux drainés, caractéristiques pédologiques qui ne sont guère garanties que par le vignoble. Parfois les mêmes conditions existent au bord de champs ou de chemins, où on la retrouve dans les deux cas en compagnie du Géranium à feuilles rondes, l'Ail des vignes, l'Ornithogale en ombelle, les Muscaris et, s'il y a lieu, précisément la Tulipe des vignes (*Tulipa silvestris ssp. silvestris*). Celle-ci a été introduite à partir de 1554 depuis la Turquie, plus particulièrement les jardins de Soliman le Magnifique (et non par les Romains) en Europe de l'Ouest. Le nom turc de la plante, « *tulbend* » est lui-même emprunté au persan « *dul-i-band* » et signifie dans les deux cas « *turban* ». Elle s'appelle « *tulipan* » à partir de 1600 et le compositeur allemand Paul Gerhardt (1607-1676) la cite comme telle (« *die Tulipan* »), dans son cantique « *Geh aus mein Herz und suche Freud* ». Pour autant, on ne connaît pas les espèces anciennes originelles. Aujourd'hui elle est considérée comme étant en déclin, bien que bénéficiant de « protection nationale » et de quelques égards de viticulteurs. Elle continue malgré tout à être victime d'herbicides et de prédateurs fasciculants (« *faiseurs de bouquets* »).

Quant à la Queue-de-souris (*Myosurus minimus*), elle a été considérée jusqu'à ces dernières années comme rarissimes (quelques pieds à la colline de Sigolsheim) jusqu'à la découverte d'un millier de pieds dans la région d'Ensisheim en 2002. L'auteur de l'étude a l'élégance de signaler que cette parcelle est gérée par le Conservatoire des

Sites Alsaciens et précise que l'objectif de ce dernier « est de favoriser de manière naturelle la richesse spécifique en espèces caractéristiques des cultures extensives ». C'est encore la Queue-de-souris qui bénéficie de cette action depuis que des centaines de pieds ont été découverts à l'intérieur du contournement routier de Molsheim. La nature de cet habitat montre d'ailleurs que l'espèce est en fait beaucoup moins une messicole qu'une indicatrice originelle des zones inondables des rivières (ici de la Bruche).

Le fait que l'auteur constate qu'en matière de patrimoine messicole, « l'Alsace... a subi des pertes considérables en moins de vingt ans », conduit à se poser la question, (par exemple avec le CSA) s'il ne serait pas judicieux de rajouter à ce programme de sauvegarde au moins certaines des espèces qui, autrefois, ont fait l'objet de cultures ou d'utilisations tinctoriales, ou encore médicinales, ainsi la Garance (*Rubia tinctorum*), la Gaude (*Reseda luteola*), le Lin cultivé (*Linum usitatissimum ssp. usitatissimum*). Deux espèces se trouvent en Liste Rouge : la Serratule (*Serratula tinctoria*) et l'Aspérule des teinturiers (*Asperula tinctoria*), protégée régionale. Et par ailleurs on peut encore évoquer le Gaillet vrai (*Galium verum*), le Genêt des teinturiers (*Genista tinctoria*), le Pastel des teinturiers (*Isatis tinctoria*) ainsi qu'un lichen, *Lobaria pulmonaria*. De toutes ces espèces, la Garance (sous forme de reliquat subspontané des cultures) et l'Aspérule des teinturiers, la Serratule des teinturiers et le Pastel des teinturiers sont le plus souvent intégrés dans des zones Natura 2000 et/ou des territoires gérés par le CSA, notamment les collines de Rouffach ou l'Ile du Rhin. C'est aussi le cas plus largement du Gaillet vrai et du Genêt des teinturiers. Par contre, un effort devrait être fait en faveur de la Gaude qui se raréfie et qui a l'avantage de supporter les champs de maïs qu'aucune espèce ne traverse. C'est encore plus le cas pour le Lin cultivé qui pour ainsi dire a disparu de la région, et qu'il faudrait réhabiliter ne serait-ce que pour la sauvegarde conjointe de son épiphyte messicole, la Cuscute du lin (*Cuscuta epilinum*) (vue la dernière fois en 1957) et aussi pour ses vertus médicinales (semences et huile). Quant à *Lobaria pulmonaria* (qui n'a aucun statut), il est en régression à cause de la pollution et de l'abattage de ses arbres supports, il doit donc lui aussi bénéficier de mesures de sauvegarde.

Il faut savoir gré à l'auteur pour ce travail d'enquête et de recensement des espèces accompagnatrices de cultures permettant ainsi une meilleure stratégie de conservation.

Théo Trautmann

Glanes

EHRET (Daniel). *Célébrités alsaciennes. Dictionnaire impertinent*. Ed. Bastberg, Haguenuau 2008.

Il y a de nombreux guides du patrimoine professionnels en Alsace ! Une enquête s'imposerait dans « l'Atelier de l'historien » Daniel Ehret en est un. Il a un site